

Endettement : Bercy dit réfléchir « à améliorer l'accompagnement des entreprises »

« Bercy se penche sur l'endettement des entreprises en sortie de crise », titre **Les Echos** qui relaie les chiffres publiés hier par la Banque de France, selon lesquels l'endettement des entreprises françaises a encore cru de 12 % en février. « On réfléchit à améliorer l'accompagnement des entreprises qui pourraient avoir des difficultés financières en sortie de crise et qui seraient surendettées », indique-t-on au ministère. Ce dernier ne décèle toutefois pour l'heure « pas de signaux d'alerte », étant donné que le « nombre de faillites a diminué ». Ces réflexions sont très liminaires, et a priori ni les banques, ni les acteurs institutionnels ne voient encore clairement ce que cela pourrait signifier concrètement. Aux yeux des banques, la question d'un éventuel surendettement des entreprises est au minimum prématurée. « Si l'on parle du PGE, il existe un étalement sur six ans, il n'y a donc aucun 'mur de la dette' qui viendrait mettre en danger les entreprises, juge un grand banquier. Si une entreprise rencontre des difficultés de remboursement avant les six ans, c'est qu'elle connaissait déjà d'autres faiblesses structurelles ». « Sur le court terme, une entreprise meurt de difficultés de paiement, et il faut éviter qu'elle disparaisse pour de mauvaises raisons. Mais sur le long terme, on meurt de ne plus pouvoir s'endetter, car on a un bilan trop faible », souligne Denis Ferrand (CPME). (Les Echos, p.28)